

MAIRIE

16 rue de Saint-Fort
25660 MORRE

☎ 03.81.81.25.27

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 16 DECEMBRE 2025

Le 16 décembre 2025 à 20h00 se sont réunis les membres du conseil sous la présidence de M. Jean-Michel CAYUELA, Maire.

Étaient présents : Clotilde BOILLON, Gilles BOUDAY, Martine CARTIER, Catherine GRAND, Michel JANNIN, Agnès LEPLAT, Fabrice MERCIER, Nicolas PERRARD,

Étaient absent(e)s excusé(e)s : Philippe LUSSAGNET procuration à Martine CARTIER
Hervé PONT procuration à Fabrice MERCIER
Emmanuelle BARDEY, Carole FOUQUET, Brigitte ROY

Absent(s) non excusé(s) :

M. Nicolas PERRARD a été désigné comme secrétaire de séance.

Le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du 25 novembre 2025, arrêté par les membres du conseil.

Il est rajouté à l'ordre du jour : Remboursement institutrice achat stickers école

1. REMBOURSEMENT PARTIEL EMPRUNT LOTISSEMENT

Un prêt relais de 350 000€ avait été sollicité auprès de la Caisse d'Épargne afin de parer aux frais du lotissement dans l'attente des ventes de terrain.

Seuls 287 000€ ont été débloqués en octobre 2024 sur les 350 000€ prévus initialement ; il a été proposé en réunion d'adjoints, au vu de la trésorerie actuelle, de ne pas demander le versement des 63 000€ restants.

Les ventes de terrain pour le salon de coiffure et la maison seniors et micro-crèche ayant eu lieu en 2025, il serait préférable de rembourser partiellement le prêt relais afin de diminuer le montant des intérêts avec une première échéance le 25 février 2026.

Il est donc proposé le remboursement de la somme de 47 000€ en sus des intérêts prélevés le 25 février prochain de 15 071.93€.

Les explications entendues et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide le remboursement partiel de l'emprunt du lotissement soit la somme de 47 000€ ; un courrier à cet effet sera transmis sans délai à la Caisse d'Épargne.

2. DM N° 2 BUDGET COMMUNAL

M. MERCIER, adjoint au Maire, indique que la DM n° 1, qui se fait automatiquement, n'est pas à voter en conseil municipal s'agissant d'un jeu d'écritures pour la cession du camion.

Il présente la DM N° 2 relative au budget communal.

Désignation	Diminution crédits	Augmentation crédits
D 61524 : Entretien bois et forêts	3 400.00 €	
TOTAL D 011 : Charges à caractères général	3 400.00 €	
R 64111 : Rémunération principales titulaires		1 100.00 €
R 64131 : Rémunérations		2 300.00 €
TOTAL R 012 : Charges de personnel et frais assimilés		3 400.00 €

Les explications entendues et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTE la décision modificative n° 2.

3. REMBOURSEMENT INSTITUTRICE ACHAT STICKERS ECOLE

Mme CARTIER, adjointe, explique qu'une institutrice de l'école a acheté personnellement des stickers pour la salle de sieste et qu'il convient de la rembourser.

Les explications entendues et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide le remboursement de la somme de 71.95€ à Mme HUMBERT pour l'achat des stickers de la salle de sieste.

INFORMATIONS DIVERSES

Commission finances : fixée au 13 janvier et 10 février à 19h.

CASC : Le spectacle de Noël a réuni environ 90 personnes avec goûter offert aux enfants. Quelques remarques ont été remontées du fait que le spectacle de Noël était quasiment identique à la représentation de février dernier.

Travaux :

Rue du Lieutenant Vallet : les travaux sont achevés avec remise en état de la chaussée et des abords.

Rue de Maiche : les travaux d'assainissement de Montfaucon se poursuivront encore pour au moins 3 semaines dans la continuité de la rue du Lieutenant Vallet.

Impasse des Clos : le Maire indique avoir adressé ses remerciements aux services de GBM pour leur réactivité suite à l'inondation de fin octobre dans le centre du village.

Eclairage rues : Il est demandé par Mme GRAND, conseillère, que l'éclairage des rues en période hivernale s'allume à partir de 16h30/17h au lieu de 17h30, et ce jusqu'à la fin du mois de janvier. La demande sera transmise à GBM en charge de l'éclairage public sur la commune.

Divers :

-M. BOUDAY, adjoint, informe l'assemblée de la commande de fioul pour les divers bâtiments.

-Marché de Noël : le 19 décembre dans le centre du village.

-Vœux du Maire : le 12 janvier à partir de 19h à la salle socioculturelle.

-Repas du CCAS : le 17 janvier à la salle socioculturelle

Prochain conseil :

Mardi 27 janvier 2026 à 20h00.

Mardi 24 février 2026 à 20h00

Liste des délibérations votées :

- 2025_61 Remboursement partiel emprunt lotissement
- 2025_62 DM n° 2 budget communal
- 2025_63 Remboursement institutrice achat stickers école

Le Maire,
Jean-Michel CAYUÉLA.



Le secrétaire,
Nicolas PERRARD.

A large, stylized handwritten signature in black ink, which appears to be "Nicolas Perrard", written across the page.

